





L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie.

ÉDITION N° 02 - ANNÉE 2021

PROGRAMME DECENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le satisfécit de l'Assemblée Nationale

Pas moins de 8 ministres mobilisés pour soulager les inondés.



POLE URBAIN DE DIAMNIADIO
Un réseau
d'assainissement
digne de la vocation de
la ville en perspective

Bon taux d'exécution de la construction de l'émissaire terrestre de Cambérène



BULLETINONASMAG



« Je suis satisfait de la mise en œuvre de la politique d'assainissement de 2012 à maintenant »

Le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL note bien la mise en œuvre de la politique d'assainissement au Sénégal. C'était à l'occasion de l'inauguration du système intégré d'assainissement de la Ville de Joal-Fadiouth où plus de 36.000 personnes auront pour la première fois droit aux services d'assainissement. « Monsieur le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO, soyez mon interprète auprès de votre Ministère de tutelle, pour lui dire ma satisfaction sur la mis en œuvre de la politique de l'assainissement de 2012 à maintenant. Nous avons investi plus de 190 milliards de francs Cfa qui ont permis entre autre l'assainissement de 10 villes parmi lesquelles, Tivaouane, Touba, Cambérène », s'est félicité son Excellence le Président de la République, Macky SALL.





« Le Forum mondial de l'eau de Dakar est une marque de reconnaissance de nos progrès dans les domaines de l'eau et de l'assainissement »

Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a analysé le choix porté sur le Sénégal pour abriter le 9ème Forum mondial de l'Eau sous l'angle des performances réalisées par le Sénégal. Le premier pays à accueillir l'événement en Afrique, c'est le Royaume chérifien, dans sa ville de Marra-

kech en 1997. « Le choix du Sénégal comme premier pays d'Afrique au Sud du Sahara comme pays hôte constitue une marque de reconnaissance aux énormes progrès accomplis par notre pays dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, mais également en matière d'hydro-diplomatie ».



EDITORIAL

PAGF 5 Le PDLI, une éloquente réponse aux inondations

RUBRIQUE MANAGEMENT

GESTION ET PREVENTIVE DES INONDATIONS

Le Président Macky SALL pour l'actualisation de la matrice de suivi des actes prioritaires PROGRAMME DECENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'Assemblée nationale magnifie la coordination des interventions

511.231.298.456 F Cfa dépensés sur un budget prévisionnel de 766.988.450.362 F Cfa

PDII

« Des progrès notables et des réalisations tangibles », apprécie le Gouvernement

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM, MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT **PAGES**

« La Mission a été conduite dans une démarche chronologique, participative et inclusive » 6-14

MONSIEUR ABDOULAYE DAOUDA DIALLO, MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET « Le programme sera poursuivi »

MONSIEUR ANTOINE FELIX ABDOULAYE DIOME, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

« Le Plan Orsec est régulièrement évalué »

LE MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SUR LES TRAVAUX DU PROGEP II « Une performance à saluer »

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Un nouveau financement de 83 milliards de F Cfa de la Banque mondiale

ASSAINISSEMENT DANS LES REGIONS

171 milliards FCFA dédiés au Plan directeur d'assainissement de la Cité religieuse

Plus de 80% de taux de réalisation des travaux d'évacuation et de drainage des eaux pluviales

ASSAINISSEMENT DE ZIGUINCHOR

Les ouvrages livrés dans 15 mois

JOAL, MBOUR ET SALY

Un programme d'envergure en vue sur la Petite Côte **PAGES**

THIFS

Le Plan directeur d'assainissement validé et évalué à 134 milliards de Francs Cfa 15-23

MBOUR

Un système d'assainissement à améliorer

SALY-PORTUDAL

Adapter le système d'assainissement aux mutations de la ville

EMISSAIRE DE CAMBERENE

La partie terrestre exécutée à plus de 76%

PROJET DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES EAUX USÉES DE LA CORNICHE OUEST

Médina et Gueule-tapée bientôt départis des eaux stagnantes

ACTUALITÉ DE L'ONAS

POLE URBAIN DE DIAMNIADIO

Pour un plan d'urbanisme cohérent devant accompagner la montée en puissance

PAGES 24-26 de la nouvelle ville LES JOURNALISTES À L'ÉCOLE DE L'ASSAINISSEMENT

Les missions et engagements de l'ONAS expliqués à des acteurs des médias

ASSAINISSEMENT

Des journalistes spécialistes du secteur mieux outillé

SUR LE FIL DE L'ONAS

Bientôt le renouvellement du Réseau d'assainissement

OPERATIONS PRE-HIVERNAGE

Les assurances de l'ONAS UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE

PAGES 250 vidangeurs formés à «MA VIDANGE»

27-35

Les opérateurs réclament un site de vidange

LOÏC FAUCHON, PRESIDENT DU CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

« Le Forum de Dakar sera un tournant »

JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Directeur général de l'ONAS, parrain de la célébration organisée par l'IST

PREMIÈRE DAME DE LA SIERRA LÉONE

Mme Fatima Maada BIO, nouvelle Ambassadrice pour l'Afrique pour l'hygiène et l'assainissement



DIRECTEUR DE PUBLICATION

DR ABABAKAR MBAYE

DIRECTEUR GENERAL DE L'ONAS

COMITE DE REDACTION

Monsieur Bassirou SOW Directeur commercial et de la Communication

Pape Moussa BA Fatou Kiné SECK FAYE, Astou DIOP TOUNKARA DIOUF Ndéye Maria GUEYE Ismaila BADIANE et le comité de direction de l'Onas

CONCEPTION - REALISATION

Mondiale Traduction Services

ADRESSES

ONAS

Cité TP Som N°4 - BP 13428

Tél: 33 859 35 35 Fax: 33 832 35 31

Email: onas@onas.sn Site web: www.onas.sn facebook.com/www.onas.sn

twitter.com/onasSenegal



BULLETINONASMAG

Editorial



PAR

Dr Ababakar MBAYE

Directeur Général de l'ONAS

Le PDLI, une éloquente réponse aux inondations

'assainissement constitue une préoccupation majeure du Président de la République, Macky SALL. Cela s'est traduit en 2012 par la mise en place du Plan décennal de lutte contre les inondations (PDLI). Des résultats satisfaisants ont été obtenus grâce à cette belle initiative. Ce qui fait que depuis lors, beaucoup de zones à Dakar et à l'intérieur du pays, ont été à l'abri des inondations. La robustesse des moyens déployés et l'expertise des acteurs de ce sous-secteur ont permis de maîtriser considérablement les fortes pluies de l'hivernage 2020. La Mission d'information parlementaire mise en place pour évaluer le PDLI a été agréablement surprise des réalisations notables de cette initiative et des résultats obtenus grâce à la mobilisation de tous les acteurs des sous-secteurs Eau et Assainissement.

C'est ainsi qu'à l'issue de ses travaux, la mission d'information parlementaire a tiré, un bilan globalement satisfaisant en termes de construction d'ouvrage d'assainissement et de logement pour les sinistrés. Huit Ministres concernés par cette question étaient à l'Assemblée nationale.

En effet, depuis 2012, après l'accession du Président Macky Sall à la magistrature suprême, le Sénégal a énormément investi dans la lutte contre les inondations. Plus de 511 milliards sur les 706,9 milliards de FCFA prévus ont été investis dans le PDLI. Ce que le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO a rappelé aux députés tout en rassurant que ce Programme sera poursuivi par l'Etat avec de nouvelles ressources financières. C'est d'ailleurs toute la pertinence et la portée de la signature de la deuxième phase du Programme de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) avec la Banque Mondiale (BM).

A l'évidence, on constate éloquemment que les investissements consentis dans le cadre du PDLI ont beaucoup contribué à l'amélioration de la lutte contre les inondations à Dakar et dans les régions.

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), chargé de la gestion du secteur de l'assainissement, a grandement contribué à la réussite du Programme décennal notamment la planification et la programmation des investissements, la maîtrise d'ouvrages, la maîtrise d'œuvre, la conception et le contrôle des études et des travaux d'infrastructures d'eaux usées et pluviales. Mais à l'exploitation et à la maintenance des installations d'assainissement d'eaux usées et pluviales ; le développement de l'assainissement autonome ainsi que la valorisation des sousproduits des stations d'épuration.

Sur les 392 sites inondés, 311 ont été traités, 40 sont en cours de traitement et 41 en attentes. A Dakar, des infrastructures ont été érigées à Ouest Foire, Grand Yoff, Dalifort-Forail, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul, Médina Gounass, Djeddah Thiaroye Kao, Keur Mbaye Fall, Guinaw Rail Nord, Diamaguène, Sicap Mbao. Plusieurs villes de l'intérieur sont dotées d'ouvrages d'assainissement comme Sédhiou, Kaffrine, Fatick, Touba, Tivaouane, Mbour, Joal, Ziguinchor, Thiès, Saint-Louis, entre autres.

Pour toutes ces raisons, les députés ont formulé une dizaine de recommandations dont l'harmonisation de la lutte contre les inondations en définissant l'ancrage institutionnel, le renforcement du contrôle de l'occupation des basfonds, des lacs et les dépressions.

D'ailleurs, au nom de ses collègues, le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, a indiqué que certaines des recommandations de la Mission d'information parlementaire sont déjà prises en charge par le Gouvernement.

Mais pour ce faire, tous les acteurs doivent jouer leur partition dans la lutte contre les inondations. Chacun doit y contribuer. Mais faudra-t-il que les promoteurs immobiliers cèdent des parcelles sur des zones non aedificandi sans plan d'urbanisme comme l'a si rappelé le Ministre de l'Urbanisme, Abdoulaye SOW, lors de la restitution des travaux de la Mission d'information parlementaire.

Par ailleurs, il importe d'indiquer que ce deuxième numéro de Onasmag bien qu'ayant l'allure d'un spécial, reviendra largement sur plusieurs autres réalisations de l'Onas avec un focus sur le réseau d'assainissement du pôle urbain de Diamniadio et la construction de l'émissaire terrestre de Cambérène.



GESTION ET PREVENTIVE DES INONDATIONS

Le Président Macky SALL pour l'actualisation de la matrice de suivi des actes prioritaires

La Phase II du Projet de Gestion des Eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP II) est en phase avancée. Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, a instruit, lors du Conseil des Ministres du jeudi 3 Juin 2021, au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, de mettre en place le dispositif national de prévention et de lutte contre les inondations, en actualisant avec les Ministères et structures impliqués, la matrice de suivi des actions prioritaires.

Lors du Conseil des Ministres du ieudi 3 Juin 2021, le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, a insisté sur la problématique de la gestion préventive des inondations. A cet effet, il a demandé au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, de mettre en place le dispositif national de prévention et de lutte contre les inondations, en actualisant avec les Ministères et structures impliqués, la matrice de suivi des actions prioritaires. Le Chef de l'Etat a, à cette occasion, rappelé l'impératif de finaliser sans délais les opérations pré-hivernages avec l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et les collectivités territoriales, mais surtout de veiller à la fonctionnalité optimale des travaux et ouvrages d'assainissement réalisés à Keur-Massar, dans le cadre du projet PROGEP II (Projet de Gestion des Eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique), qui vient de disposer d'un financement notable de 83 milliards de francs CFA.

Le 17 septembre 2020, le Chef de l'État avait rendu visite aux sinistrés de la commune de Keur-Massar qui faisaient face à des inondations d'une envergure exceptionnelle. Le Président Macky SALL avait alors promis aux populations de faire de leur commune un département et de mettre en œuvre la Phase 2 du PROGEP, avant le prochain hivernage. Le Président de la République avait soutenu que toutes les dispositions allaient être prises pour que la situation vécue en 2020 ne se répète plus jamais. Par la suite, avec un bud-



get consolidé d'investissement d'un montant de 15 milliards FCFA, l'Agence de développement municipal (ADM) avait lancé un appel d'offres pour la procédure d'urgence. Deux entreprises avaient été retenues pour démarrer les travaux. « Le PROGEP 2 permettra de drainer les eaux de Keur-Massar et environs et de soulager les populations. Il y a un engagement multiforme. Ce qui me rassure, en tant que ministre, c'est qu'il y a une synergie d'actions. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis d'avoir autant de résultats, en l'espace de 4 mois. C'est une performance à saluer. Maintenant, il faut qu'il ait un suivi rapproché », apprécie le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, Monsieur Oumar GUEYE, au cours d'une visite des chantiers effectuée le 29 mars 2021 à Keur-Massar. Sur place, il a visité les cinq bassins de la forêt classée de Mbao, les canalisations de la cité Camille Basse et le marigot de Mbao qui sera l'exutoire final pour le projet. « Nous sommes rassurés parce que nous avons vu que les travaux avancent correctement par rapport aux prévisions. Mais nous avons demandé aux entreprises d'accélérer parce que notre deadline c'est le 31 mai 2021 », a déclaré le Ministre. Il a aussi annoncé que d'autres entreprises vont intervenir pour élargir le lit du marigot de Mbao et faire en sorte qu'il ait « un écoulement correct et régulé » des flux d'eau. Poursuivant, il a assuré que toutes les dispositions seront prises pour assurer la sécurité des populations riveraines des bassins. Lors de sa deuxième visite, effectuée le mardi 27 avril 2021 à Keur-Massar, le Ministre a constaté une évolution des travaux avec un taux d'exécution très appréciable « Nous sommes satisfaits de la visite car il y a eu une accélération par rapport au taux d'exécution de notre première visite. Le seul point où il n'y a pas eu d'évolution, c'est le reprofilage du marigot de Mbao mais nous avons les assurances de l'Agence pour le Développement Municipal et les entreprises que les travaux vont démarrer dans une semaine maximum. Nous leur demandons d'accélérer les travaux », a-t-il déclaré. Il ajoute que le dispositif de pompage sera au rendez-vous car presque une partie du matériel est déjà disponible.



PROGRAMME DECENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'Assemblée nationale magnifie la coordination des interventions

La Mission d'information parlementaire sur la mise en œuvre du Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI) a tiré, le 28 juin 2021, au cours d'une Plénière, un bilan satisfaisant en termes de construction d'ouvrages d'assainissement et de logements pour des sinistrés. Les députés ont insisté sur l'harmonisation des interventions dans la croisade contre ce phénomène.

La Mission d'information parlementaire a partagé, le 28 juin 2021, ses recommandations. Au cours d'une Plénière, elle a formulé une dizaine de directives parmi lesquelles figurent l'harmonisation dans la lutte contre les inondations en définissant l'ancrage institutionnel, le renforcement du contrôle de l'occupation des bas-fonds, des lacs et des dépressions.

Les parlementaires, Papa Sagna MBAYE, Mamadou Lamine DIALLO, Théodore Chérif MONTEIL, Dieh Mandiaye BA, Aïssatou Sow DIAWARA, Cheikh Abdou MBACKE, Marième Soda NDIAYE, entre autres, estiment qu'il est important de désigner les acteurs responsables de la maintenance et du suivi des ouvrages. De la même manière, la Mission propose de mener une étude institutionnelle pour la définition de l'ancrage institutionnel de la lutte contre les inondations, l'identification des acteurs, le mode de coordination, l'organisation et le fonctionnement de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

La prévention des occupations anarchiques passe par la mise en œuvre d'une autre mesure proposée par la Mission, à savoir l'élaboration des Plans directeurs d'urbanisme, des Plans d'urbanisme de détails et des Plans directeurs d'assainissement. L'allégement des procédures de lotissements y compris dans les régions et la planification de l'urbanisation font également partie de ces recommandations.

Les parlementaires qui étaient en mission du 15 septembre au 31 décembre 2021, ont préconisé le renforcement des équipements de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) à travers la dotation en radars et des calculatrices de grande puissance. Avec ces équipements modernes, ils estiment que l'Agence pourrait réduire au maximum les erreurs dans les prévisions. Ce faisant, le dispositif d'alerte précoce pourrait fonctionner correctement.

La formulation de ces recommandations a été précédée par l'audition de sept Ministres de la République et de cinq Directeurs Généraux impliqués dans la mise en œuvre du PDLI. Le Gouvernement grâce à l'appui de l'Agence française de développement (AFD) a obtenu des ressources financières auprès du Fonds vert pour le Climat (FVC) qui ont permis d'exécuter le Projet de Gestion Intégrée des Inondations au Sénégal (PGIIS). Dans le cadre de ce projet, en plus de la cartographie des zones inondables, il est prévu l'acquisition d'un radar météorologique d'un rayon d'action de 100 km permettant la détection des phénomènes dangereux sur une distance de 150 à 200 km.



2348 logements réceptionnés

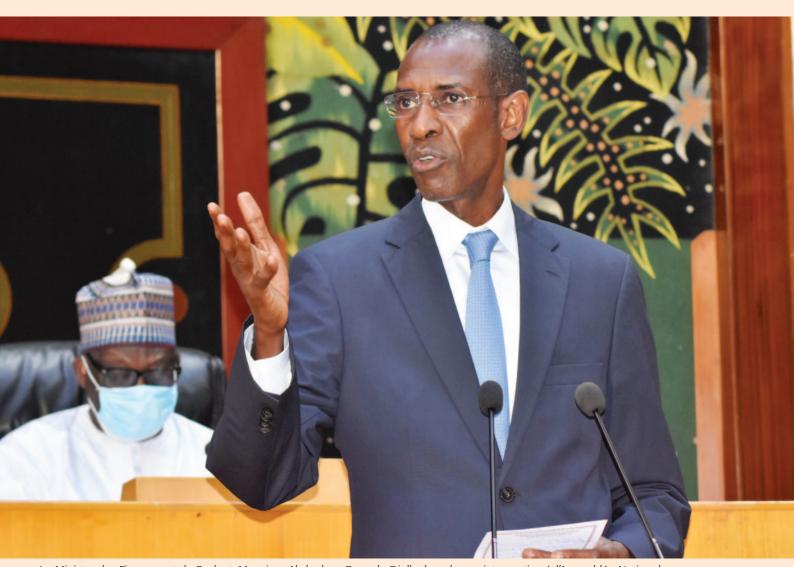
Au chapitre de la restructuration et du relogement des sinistrés des inondations 2020, 1843 logements sur un objectif de 2.000 ont été construits sur le site de Tawfeex Yaakar et 505 autres sur un total de 891 ont été réceptionnés à la cité Jaxaay pour un montant global de 20.171.247.755 FCfa. D'ailleurs, il est prévu de réaliser 200 logements à Thiès, 100 à Joal, 200 à Saint-Louis, 100 à Fatick et 100 à Kaolack dans le cadre du Projet d'atténuation des effets des inondations au Sénégal (PAEIS) avec le concours de la Banque islamique de développement (BID) pour un coût de 12.792.394.392 FCfa.

Quarantaine de stations de pompage, une vingtaine de bassins de rétention

La Mission d'information parlementaire a constaté que dans le cadre du sous-programme « Gestion des eaux pluviales », des ouvrages ont été construits à Dakar, Diourbel, Bambey, Touba, Fatick et à Thiès. Elle a dénombré 85.000 ml de linéaire, plus de quarante stations de pompage et plus d'une vingtaine de bassins de rétention. Les investissements au titre de ce volet s'élèvent à environ 438.670.934.296 FCfa et font presque le double du budget du Programme décennal. Les nouveaux projets comme le Promovilles et ceux d'Ageroute ont contribué à 38% des réalisations. A Dakar, des infrastructures ont été érigées à Ouest-Foire, Grand-Yoff, Dalifort-Forail, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul, Médina Gounass, Djeddha Thiaroye Kao, Keur Mbaye Fall, Guinaw-Rail Nord, Diamagueune, Sicap Mbao. Plusieurs villes de l'intérieur sont dotées d'ouvrages d'assainissement comme Sédhiou, Kaffrine, et Fatick, Touba, Tivaouane, entre autres. Malgré tout, il reste des efforts à faire pour réduire de manière considérable les impacts des inondations.



511.231.298.456 F Cfa dépensés sur un budget prévisionnel de 766.988.450.362 F Cfa



Le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo, lors de son intervention à l'Assemblée Nationale.

Le Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI) a fait l'objet d'une évaluation en 2017 et en 2018. Ces évaluations ont mis en évidence des réalisations et des performances des différentes entités de l'Etat impliquées dans la gestion de ces inondations. La mission parlementaire a conclu que 511.231.298.456 FCfa, ont été dépensés, soit 66,65% de taux

d'exécution sur un budget prévisionnel de 766.988.450.362 FCfa. Elle a retenu que les sous-programmes « Aménagement du Territoire » et « Gestion des Eaux Pluviales » sont les plus avancés en termes d'exécution. Le sous-programme dénommé « Restructuration Urbaine et Relogement » a enregistré un taux d'exécution de 11,76%.



PDII

« Des progrès notables et des réalisations tangibles », apprécie le Gouvernement

Huit Ministres concernés par la lutte contre les inondations ont été interpellés, le lundi 28 juin 2021, lors de la Plénière sur la restitution des travaux de la Mission d'information parlementaire sur le Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI). Apportant la réponse principale au nom de ses collègues, le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, a indiqué que la plupart des recommandations des parlementaires sont déjà prises en charge par le Gouvernement.

Les Ministres de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, de l'Intérieur et de la Sécurité publique. Monsieur Abdoulaye Felix Antoine DIOME, du Développement Communautaire, de l'Equité sociale et Territoriale, Monsieur Samba Ndiobène KA, de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène Publique, Monsieur Abdoulaye SOW, des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Développement, Monsieur Mansour FAYE, des Finances et du Budget, Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO, des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Oumar GUEYE et celui Chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur Samba SY, ont fait face à la représentation nationale, le lundi 28 juin 2021. Représentant le Gouvernement du Sénégal, ils ont apporté des réponses sur les réalisations du PDLI d'un montant de 766. 988. 450. 362 FCfa et présentement exécuté à hauteur de 511. 231. 298. 456 FCfa. Dans sa réponse introductive, le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, a affirmé que les inondations constituent un défi à relever et les recommandations de la mission d'information parlementaire sont en train d'être exécutées. « Le Gouvernement salue cette démarche. Le PDLI a fait l'objet de plusieurs évaluations. Certaines des recommandations de la Mission sont déjà prises en charge par le Gouvernement. Le



Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a magnifié la synergie des interventions entre les Ministères impliqués dans la lutte contre les inondations.

projet de gestion des eaux pluviales va renforcer l'ANACIM avec un radar dernier cri pour la surveillance », annonce-t-il. Même s'il reste encore beaucoup à faire, le Ministre affirme que les efforts ont abouti «à des progrès notables et à des réalisations tangibles». Il rappelle que, en son temps, le Gouvernement avait communiqué sur les réalisations faites dans des localités précises grâce à ce Programme. Toutefois, il prévient que la question va gagner en intensité avec le dérèglement climatique. Compte tenu de cela, rassuret-il, «le Président de la République, Macky SALL, a mobilisé des moyens conséquents pour la construction d'autres ouvrages.

Quant au Ministre des Finances et du Budget, Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO, il a fait savoir que le PDLI sera poursuivi par l'Etat avec d'autres ressources financières. Il rappelle ainsi la récente signature de la deuxième phase du Programme de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) avec la Banque Mondiale ». Pour sa part, le Ministre de l'Intérieur, Mon-

sieur Antoine Félix Abdoulaye DIOME, est revenu sur le Plan ORSEC, précisant qu'il est régulièrement évalué. D'après lui, la répartition financière a été faite en fonction des besoins dans les régions. Dans le même ordre d'idées, le Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, Monsieur Mansour FAYE, confie que les projets infrastructurels prennent en charge maintenant l'assainissement avant de rassurer que le BRT/Bus Rapid Transit (Bus sur voies réservées) n'impactera pas l'évacuation des eaux pluviales.

A son tour, le Ministre du Développement Communautaire, de l'Equité sociale et Territoriale, Monsieur Samba Ndiobène KA interpelé sur l'indemnisation des sinistrés, a révélé que pour Dakar, l'Etat a dépensé 1,266 milliard FCfa et 1,047 milliard pour Saint-Louis. De son côté, le Ministre de l'Urbanisme, Monsieur Abdoulaye SOW a constaté que des promoteurs délivrent des parcelles sur des zones non ædificandi sans plan d'urbanisme. Il promet de veiller à ce qu'il n'y ait plus ces agissements.



REACTIONS DES MINISTRES

Les Ministres de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, de l'Intérieur, Monsieur Abdoulaye Felix Antoine DIOME, du Développement Communautaire, de l'Équité sociale et Territoriale, Monsieur Samba Ndiobène KA, de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique, Monsieur Abdoulaye SOW, des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, Monsieur Mansour FAYE, des Finances et du Budget, Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO, des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Oumar GUEYE en plus de celui chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur Samba SY, ont défendu, le lundi 28 juin 2021, à l'Assemblée nationale, le Programme décennal de lutte contre les inondations.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM, MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

« La Mission a été conduite dans une démarche chronologique, participative et inclusive »

« La présence de huit membres du Gouvernement traduit le caractère multi-acteurs et multi-secteurs du programme décennal de lutte contre les inondations qui a interpellé pas moins de 17 entités relevant de l'Etat. On est dans un secteur multi-acteurs et multiservices. Le gouvernement remercie l'Assemblée pour l'intérêt qu'elle porte à la problématique des inondations. Dès son accession à la Magistrature suprême, le Président Macky SALL a inscrit en priorité dans les actions du Gouvernement la lutte contre les inondations par la mise en place du Programme décennal de gestion des inondations. La mission d'information parlementaire a été conduite dans une démarche chronologique, participative et inclusive qui a consisté à rencontrer et à écouter toutes les structures impliquées dans la gestion du Programme et à organiser des visites de terrain. Toutes les structures de l'Etat ont été rencontrées, notamment la DPGI (Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations). l'Office National de l'Assainissement (ONAS), la Direction de la Gestion et Planification des Ressources en Eau (DGPRE), l'Agence de développement municipal (ADM), l'Apix, l'Ageroute, la Direction de la Protection civile, l'ANACIM. Le Gouvernement salue cette démarche. Depuis août 2019, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement assure la coordination interministérielle et interservices des opérations de prévention et de gestion des inondations, notamment à travers un Comité national de gestion des inondations et un Comité de veille et de suivi appuyé au niveau terri-



torial par les Comités régionaux présidés par les Gouverneurs et les Comités départementaux présidés par les Préfets. Le Programme décennal de gestion des inondations a fait l'objet de plusieurs évaluations, notamment en 2017, 2018 et 2020. Ces évaluations ont permis de mettre en évidence les projets en cours.



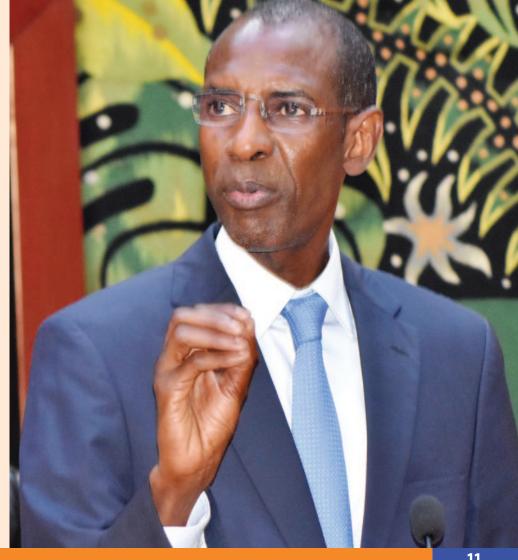
Le Gouvernement salue la démarche de la mission et la qualité des recommandations dont certaines sont déjà prises en charge. Le rapport présenté au Chef de l'Etat, en octobre 2020, porte en effet beaucoup d'éléments de convergence avec l'évaluation faite par le Gouvernement en 2020 qui situe le taux d'exécution du Programme à 66,65% correspondant à 511milliards 231 millions francs Cfa sur les 766, 988 milliards prévus. Le programme a relogé de milliers de familles. Il reste beaucoup à faire, mais le Programme compte des réalisations tangibles. Toutes les réalisations ont été constatées de visu par la Mission. Les efforts du Gouvernement seront poursuivis et le Chef de l'Etat a déjà mobilisé des moyens supplémentaires pour la consolidation du Programme décennal de lutte contre les inondations surtout dans la banlieue de Dakar avec le PROGEP 2 qui a eu un nouveau financement d'un montant de 83 milliards signé par le ministre en charge des Finances avec la Banque mondiale.

Les efforts seront poursuivis dans les autres localités du pays. Au titre des documents de planification, l'ONAS a élaboré ces dernières années 42 Plans directeurs d'assainissement (PDA) pour des villes dont 11 ont déjà obtenu des financements. Concernant la gestion des bassins versants, notamment les plans d'eau, les lacs et voies d'eau, dans les projets de gestion intégrée des inondations au Sénégal, une étude de cartographie de grande envergure va démarrer bientôt avec comme objectif préliminaire, un modèle numérique de terrain national qui permettra de produire des cartes sur l'ensemble du territoire national avec la technologie la plus avancée. Toujours pour la maîtrise durable du risque des inondations, le PROGEP va renforcer en moyens techniques et technologique l'Anacim comme recommandé par le rapport. On a écrit à la DGPU qui a affecté un terrain pour l'installation de ce radar dernier cri qui va accroître les moyens de l'ANACIM. Le projet permettra de renforcer la surveillance des cours d'eau ».

MONSIEUR ABDOULAYE DAOUDA DIALLO, MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

« Le programme sera poursuivi »

« Après l'approfondissement des études du Plan décennal de lutte contre les inondations, nous avons pensé qu'il y a lieu de changer la dénomination en parlant cette fois-ci de Programme décennal de gestion des inondations. Ce programme est bâti pour une durée de 10 ans pour un montant de plus de 966 milliards divisés en trois phases : phase d'urgence 2012-2013, une phase court-terme pour les années 2014-2016 et un programme moyen et long terme pour les années 2017-2022. Le programme est bâti aussi sur trois domaines spécifiques : l'aménagement du territoire, le relogement et la gestion des eaux pluviales. De 2012 à 2020, ce qui est directement passé par le budget de l'Etat sur la base des 21 projets identifiés, pour lesquels j'ai envoyé une correspondance au Président de l'Assemblée nationale, en date du 15 août 2020, est de 291 milliards 338 millions 984 746 francs Cfa. Mais ce montant n'inclut pas tous les investissements qui sont réalisés par le Programme avec des structures autonomes ayant leur budget autonome: APIX, AGEROUTE, AGETIP Promovilles. C'est le total des montants qui fait 511 milliards 231 millions 286 456 francs Cfa. Ce programme sera poursuivi. Pour le budget 2021, des montants importants ont été inscrits dans le cadre de la Loi de Finances rectificative (LFR). Le gouvernement est sur la lancée d'aller chercher le montant des 766 milliards du PDLI (2012-2022) ».







MONSIEUR ANTOINE FELIX ABDOULAYE DIOME, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

« Le Plan Orsec est régulièrement évalué »

« Le Plan national d'organisation des secours (ORSEC) est déclenché en cas de catastrophe et lorsque le fonctionnement normal des services de l'Etat ne parvient plus à faire face à une catastrophe qui s'est déclenchée. Après le déclenchement du Plan ORSEC par le Ministre de l'Intérieur, il y a des organes qui composent ledit plan : un état-major de commandement, des groupes opérationnels et des cellules d'appui. Le Ministre de l'Intérieur peut associer dans le cadre de l'étatmajor les maires. Le plan Orsec est régulièrement évalué. Il y a eu une évaluation technique, financière et administrative. Celle-ci permet d'évaluer les besoins post-catastrophes. C'est dans ce cadre que lorsque le plan Orsec déclenché en 2009 a été évalué. En fonction des besoins des gouverneurs, la répartition financière du Plan Orsec 2020 a été faite ».



Les avis des ministres des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Développement, Développement Communautaire, de l'Équité sociale et Territoriale

Dans le même ordre d'idées, le Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Développement, Monsieur Mansour FAYE, a affirmé que les projets infrastructurels prennent en charge maintenant l'assainissement avant de rassurer que le BRT n'impacte pas l'évacuation des eaux pluviales. Quant au Ministre du Développement Communautaire, de l'Équité sociale et Territoriale, Monsieur Samba Ndiobène KA, il a informé sur l'indemnisation des sinistrés, que pour Dakar, 1,266 milliard ont été remis aux impactés, pour Saint-Louis 1,047 milliard. Le Ministre de l'Urbanisme, Abdoulaye Sow, lui, a constaté que des promoteurs délivrent des parcelles sur des zones non aedificandi sans plan d'urbanisme. Il promet de veiller à ce qu'il n'y ait plus ces agissements.

LE MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DIJ TERRITOIRE SIJR LES TRAVAUX DIJ PROGEP II

« Une performance à saluer »

Keur Massar était la zone la plus difficile à gérer lors des inondations de 2020. Le Ministre des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Oumar GUEYE, a assuré que les travaux de la phase 2 du Projet de gestion de gestion des eaux pluviales et d'adaptation aux changements climatiques, (PROGEP II) d'un coût de 15 milliards sont en bonne voie. Il rappelle que ces travaux ont démarré depuis février 2021 et devaient durer 12 mois. Le Porte-parole se réjouit de constater que les travaux sont effectués à 95%. Sur 10 kilomètres de réseau de drainage, Oumar GUEYE, confiait qu'il reste moins de 500 mètres. Sur les sept bassins, les cinq sont terminés. Le Porte-parole du Gouvernement est d'avis que c'est une performance à saluer car l'entreprise avait 12 mois pour achever les travaux. Les travaux concernent les quartiers Ainounmady, Darou Rahmane, Sant Yalah, Cité Mame Dior, Camille Basse etc. Il s'agit de réaliser des canalisations de 3 mètres avec une profondeur de 1 à 1,5 mètre pour charrier les eaux vers les bassins puis vers le marigot de Mbao. Avec les premières pluies sur Dakar, M. GUEYE fait remarquer qu'« il n'y a pas d'inondations» à Keur Massar, mais qu'il fallait juste du temps pour que l'évacuation des eaux. Il informe aussi que des « tuyaux anaconda » sont arrivés au Port de Dakar et vont servir au pompage dans certains quartiers.







Les efforts de lutte contre les inondations vont se poursuivre.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Un nouveau financement de 83 milliards de F Cfa de la Banque mondiale

La Banque Mondiale (BM) a approuvé, le 29 mai 2021, un financement de 155 millions de dollars, soit 83 milliards de F Cfa pour accompagner le Sénégal dans la lutte contre les inondations.

La Banque Mondiale a annoncé l'approbation d'un financement de 155 millions de dollars (83 milliards de Francs CFA) au profit du Sénégal. Selon un communiqué de l'institution, ce montant est destiné à réduire les risques d'inondations à Dakar. Une partie de l'enveloppe est destinée au Projet de gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP II). « Le gouvernement du Sénégal salue l'approbation du PROGEP II par notre

principal partenaire, la Banque Mondiale. Ce soutien va renforcer les efforts du Sénégal dans la lutte contre les inondations dans la zone de Keur-Massar et d'autres régions du pays. Ce projet va impacter plus 120 mille personnes et permettre l'aménagement de la zone concernée », a déclaré Oumar GUEYE, Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, dans le communiqué. Le Directeur des opérations de la Banque Mondiale, Nathan BELETE a fait savoir que les risques et les impacts des inondations ont été exacerbés par l'urbanisation rapide, l'obstruction des voies naturelles d'écoulement et l'affleurement de la nappe. "Nous sommes très confiants dans le fait que les résultats attendus de ce nouveau projet seront atteints car construit sur les solides bases du PROGEP 1 qui a permis à près de 1,3 million de personnes de bénéficier d'une protection contre les inondations dans les zones périurbaines de Dakar », a-t-il affirmé. Pour rappel, le Sénégal avait bénéficié d'un financement IDA (Association internationale de développement) de 90, 6 millions de dollars (environ 45 milliards de francs Cfa) pour l'exécution du PROGEP 1 durant la période 2012-2020 qui a épargné 167.000 habitants de Pikine et Guédiawaye des inondations. Pour le PROGEP 2, plus de 120 .000 personnes seront touchées.



TOURA

171 milliards FCFA dédiés au Plan directeur d'assainissement de la Cité religieuse

Le Plan directeur de l'assainissement de la ville de Touba a fait l'objet d'un large partage le mercredi 21 mars 2021. Techniciens et acteurs à la base ont passé à la loupe ce plan estimé à 171 milliards de francs CFA.

L'assainissement de la cité religieuse de Touba requiert une planification rigoureuse pour suivre l'évolution des besoins d'une des villes qui détient l'un des taux d'urbanisation les plus élevé au monde. Cette problématique a été au centre des discussions, le mercredi 21 avril 2021, à Touba. Les communautés, les autorités de municipalités, les religieux, les agents de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et des techniciens ont échangé sur le Plan directeur de l'Assainissement (PDA) estimé à 171 milliards FCFA. « L'objectif de cet atelier a été atteint. Nous avons échangé sur le Plan directeur de l'assainissement de la ville.

Nous avons entre 72 à 75 points bas dans la ville», souligne le gouverneur de la région de Diourbel, Monsieur Gorgui MBAYE.

Ce dernier a salué l'approche du Directeur Général de l'ONAS, le Docteur Ababakar MBAYE qui a permis à tous les acteurs de donner leurs points de vue, d'exprimer leurs préoccupations par rapport à l'évacuation des eaux usées et la gestion des inondations. Des ouvrages sont déjà réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce PDA qui reste le tableau de bord jusqu'en 2030. Le coût des ouvrages réalisés est de 13,5 milliards FCFA pour les eaux pluviales et 9,5 milliards FCFA pour les eaux usées. « Les ouvrages réalisés et ceux en cours de construction représentent moins de 20% de ce qui est prévu dans le Plan. Donc, nous devons aller vite », assure le Directeur Général de l'ONAS, le Docteur Ababakar MBAYE. Le Gouverneur suggère la formalisation d'un cadre de réflexion pour le suivi des décisions issues de l'atelier.

Il a, à cet effet, dégagé des axes d'interventions consistant surtout à renforcer la collaboration entre les acteurs étatiques et communautaires. M. MBAYE a surtout insisté sur la préservation des ouvrages qui du reste constitue « un vaste chantier » pour l'ONAS. « Une chose est d'investir pour la construction des réseaux et des stations, l'autre, c'est de préserver la durabilité de ces infrastructures. Il nous faut l'implication des populations pour atteindre nos objectifs », souligne le Directeur Général de l'ONAS. Auparavant, le Maire de Touba, Abdou Lahad KA, a magnifié l'organisation de l'atelier. Des notabilités religieuses à savoir Serigne Abdou Lahad MBACKE Gaindé Fatma, Serigne Ousmane MBACKE, etc. ont abondé dans le même sens.





KAFFRINF

Plus de 80% de taux de réalisation des travaux d'évacuation et de drainage des eaux pluviales

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a pris toutes les dispositions pour achever les travaux d'assainissement dans la commune de Kaffrine.

Un comité régional de développement (CRD) a réuni, en mai 2021, tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les inondations à Kaffrine. Tous ont reconnu que la région a peu souffert des inondions en 2020. Le bilan des interventions présenté par la 33e Compagnie d'incendie et de secours indique que seuls le village de Keur Mboucki, dans le département de Birkilane et les quartiers Escale de Malem Hodar et Diameguène de Kaffrine ont été touchés.

Le dispositif de pompage et d'évacuation des eaux mis en place par les sapeurs-pompiers, appuyés par les autorités administratives et locales, a permis de soulager les sinistrés. Le Lieutenant DIOP de la 33e Compagnie d'incendie et de secours précise que les 40 agents des Sapeurs-pompiers mobilisés ont réussi à évacuer 83.830 m3 dans les localités concernées.

A cette occasion, le Directeur de l'Exploitation et du Contrôle à l'Office national d'assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Pèdre SY, a souligné que toutes les dispositions sont prises pour terminer les travaux dans la commune de Kaffrine dans les délais. « Le gros œuvre est fini. Et les travaux qui restent à faire avancent à un rythme excellent », soutient-il, notant que le taux d'exécution global des travaux était de 80%.

Selon lui, le Canal C1 d'un linéaire de 340 mètres est réalisé à 99 % alors que celui dénommé C3 d'un linéaire de 717 mètres est totalement achevé. Quant à la station de pompage, seuls les équipements restent à installer. Pour ces travaux, le génie civil est réalisé à 100% de



Le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Ababakar MBAYE accorde une priorité à des actions concrètes sur le terrain.

même que la conduite. En revanche, le taux de réalisation du bassin exécutoire d'une capacité de 75.000 mètres cube était de 45%, provoquant l'inquiétude des participants au comité. Mais l'ONAS rassure.

Ce comité régional de développement sur les inondations a également été l'occasion pour insister sur les dégâts enregistrés pendant l'hivernage. Il s'agit particulièrement des cas d'effondrement de cases, des pistes impraticables, des cas de noyade, de foudre, entre autres. L'Agence des travaux et de gestion des routes (AGEROUTE) et les Maires ont été invités à prendre en compte ces paramètres pour minimiser les impacts sur les populations. « C'est la seule manière de protéger efficacement les populations en cas de fortes pluies », estime l'Adjointe au Gouverneur en charge du développement, Tiguida WAGUE, qui a instruit les Préfets des quatre départements de la région de Kaffrine à mettre en place des comités de lutte contre les inondations.



ASSAINISSEMENT DE ZIGUINCHOR

Les ouvrages livrés dans 15 mois

Le réseau d'assainissement de la commune de Ziguinchor sera fonctionnel d'ici l'année prochaine. En visite de chantier dans cette partie du pays, le 21 mai 2021, le Directeur Général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), le Docteur Ababakar MBAYE, a rassuré les populations que les ouvrages seront achevés dans un bref délai.

Le Directeur de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), le Docteur Ababakar MBAYE, a effectué une visite de chantier le 21 mai 2021. La première étape de ce périple était l'Hôpital de la Paix de Ziguinchor. Ici, le Dr MBAYE et les techniciens ont évalué les contraintes d'évacuation des eaux pluviales. « Durant l'hivernage, il y a des activités hospitalières qui sont paralysées à cause des eaux », rapporte le Directeur de l'hôpital, Monsieur Moussa SENE.

L'évacuation des eaux par le canal bordant le quartier Kadior provoque souvent des complaintes des riverains de cet ouvrage.

En exposant la situation à la délégation de l'ONAS, les techniciens en charge de l'assainissement de l'hôpital ont évoqué le sous dimensionnement de la station d'épuration. En réponse. Monsieur Ababakar MBAYE promet de revoir le Plan d'assainissement de l'hôpital. « Nous allons demander la documentation afin de proposer des solutions durables », assure le Directeur Général de l'ONAS souque tous les ouvrages lignant d'assainissement de l'établissement sanitaire seront achevés dans un délai de 15 mois. Il a été également proposé la protection du canal qui draine le quartier Boucott. D'ailleurs l'édile de la ville de Ziguinchor, M. Abdoulaye BALDE, regrette la transformation de cette canalisation en décharge sauvage. « Nous allons signer des contrats avec les jeunes des localités pour qu'ils assurent la surveillance du canal après son curage », préconise-t-il. Après l'hôpital de la Paix, le marché de Boucott, la délégation a visité les chantiers du quartier Boudody où plusieurs dégâts ont été enregistrés lors du dernier hivernage. La commune qui a bénéficié du financement du Fonds d'entretien routier autonome (FERA) a entamé la construction d'un canal d'environ 200 mètres de long sur la partie basse de cette cité. Le canal facilitera le drainage des eaux vers le fleuve Casamance.

Le Directeur Général de l'ONAS encourage la Compagnie Sahélienne d'entreprise (CSE) à accélérer la finalisation des travaux de la station de traitement située près de la Chambre de commerce. D'ailleurs le processus de sélection d'une entreprise est lancé pour parachever la station de boue vidange implantée dans les rizières de Kobitène.



Pour la première fois, la commune de Ziquinchor aura son système d'assainissement.





Joal, Mbour et Saly aura des ouvrages d'assainissement qui accompagneront leur montée en puissance.

JOAL, MBOUR ET SALY

Un programme d'envergure en vue sur la Petite Côte

Le Directeur général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), le Dr Ababakar MBAYE, s'est rendu le mercredi 26 mai 2021, dans le département de Mbour. En visite dans les communes de Joal-Fadiouth, Mbour et Saly-Portudal, il a annoncé un vaste programme de constructions d'ouvrages pour régler les problèmes d'assainissement.

En visite dans le département de Mbour, le mercredi 26 mai 2021, le Directeur Général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), a constaté sur place, l'état d'avancement des ouvrages d'assainissement. Si certains ont été réceptionnés, d'autres sont en cours de finition notamment dans les communes de Joal-Fadiouth, Mbour et Saly-Portudal.

A cette occasion, les autorités locales ont fait part de leurs préoccupations à leur hôte. Celles-ci sont principalement relatives à la construction d'ouvrages collectifs et de stations d'épuration pour le traitement des eaux usées. A Joal, le Maire Monsieur Boucar DIOUF a plaidé pour la mise à la disposition des maraichers des eaux usées traitées pour un usage agricole. Sur ce point, le docteur Ababakar MBAYE a assuré qu'un protocole d'accord sera signé avec la Mairie de Joal pour permettre la réutilisation de ces eaux usées par les maraîchers et les agriculteurs. Il annonce que le curage et le reprofilage du canal qui traverse une bonne partie de la ville pour l'évacuation des eaux pluviales, seront effectifs très prochainement.

A Mbour, le Directeur Général de l'ONAS s'est rendu à la station d'épuration des eaux usées de la ville et à la station de traitement des boues de vidange située à Mballing. Seulement, celle-ci est érigée à proximité des habitations. Par conséquent, elle est la source de beaucoup de nuisances à cause des odeurs. « Ce qui est urgent, c'est d'utiliser des produits pour faire de la désodorisation. Nous allons essayer de voir avec les nouvelles technologies, comment utiliser des che-

minées avec des filtres pour pouvoir prendre cela en charge », indique Monsieur MBAYE.

La dernière étape de la visite a été la station balnéaire de Saly-Portudal, confrontée à des problèmes d'assainissement, selon son Maire Ousmane GUEYE. « Avec le standing de Saly, on ne peut plus imaginer que quelqu'un construise sa maison et creuse une fosse à l'intérieur pour les besoins en assainissement. Je pense que l'assainissement n'est plus un luxe mais une nécessité », précise-t-il. L'édile a rappelé que la mairie effectue des efforts pour y remédier malgré la consistance des moyens nécessaires. L'hôte du jour a soutenu que conformément à l'étude commanditée pour un règlement définitif du problème et qui chiffre les besoins à 30 milliards de FCfa, les pouvoirs publics sont sur la bonne voie pour apporter des solutions durables aux problèmes d'assainissement de ces localités. A Saly, une station d'épuration sera érigée aux côtés de celles existantes.



THIFS

Le Plan directeur d'assainissement validé et évalué à 134 milliards de Francs Cfa

La ville de Thiès se prépare à valider son plan directeur d'assainissement réactualisé qui va nécessiter, d'ici à 2040, un investissement de 134 milliards FCfa. Les responsables du secteur ont fait l'annonce, lors d'une réunion du Comité régional de développement (CRD), le 1er juillet 2021 présidée par le Gouverneur, Monsieur Mouhamadou Moustapha NDAO.

Le Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), le docteur Ababakar MBAYE entouré de ses collaborateurs directement concernés, a présenté, devant les membres du Comité régional de développement (CRD) réunis autour du Gouverneur Monsieur Mouhamadou Moustapha NDAO, le plan directeur d'assainissement réactualisé des eaux usées et de drainage des

eaux pluviales de la ville de Thiès. Ababakar MBAYE a fait savoir que « le système d'assainissement va nécessiter 134 milliards FCfa, dont 61 et 49 milliards FCfa consacrés, respectivement, aux eaux usées et aux eaux pluviales ».

Selon lui, à Thiès où l'on dispose déjà d'importants ouvrages d'assainissement, dont un intercepteur primaire et une station d'épuration performante, il est prévu d'étendre le réseau linéaire, en densifiant les raccordements domiciliaires qui sont aujourd'hui à seulement 15%, mais aussi en améliorant le processus de traitement complet de ces eaux usées réutilisables dans le secteur agricole. Mais, les populations éprouvent, jusque-là, d'énormes difficultés, surtout pendant l'hivernage quand les eaux pluviales se mêlent aux eaux usées, comme l'ont souligné beaucoup

d'intervenants dont le représentant du Maire Monsieur Talla Sylla, des techniciens de l'aménagement du territoire, des membres de la société civile.

Les difficultés évoquées à Thiès sont prises en compte dans le plan directeur d'assainissement dont « l'exécution des différentes phases soulagera les populations », a prédit Ababakar MBAYE qui a aussi annoncé « la réalisation de quatre bassins de rétention qui seront des exutoires des eaux pluviales ». En attendant la construction de ces ouvrages, il faut trouver une solution au problème d'inondations qui se pose à Nguinth, Mbambara et, surtout, Sampathé où l'on recueille une grosse partie des eaux de ruissellement. En plus de la mise en place à Sampathé d'une station de pompage, il y a aussi le curage des canaux pour trouver d'autres exutoires aux eaux pluviales.



L'assainissement de Thiès sera mieux pris en charge.



MBOUR

Un système d'assainissement à améliorer

Deux sites (à Mballing et dans la commune) qui occupent une place importante dans le dispositif d'assainissement de Mbour ont été visités par la délégation de l'ONAS. Sur le premier qui abrite une station de pompage des eaux usées comme sur le deuxième qui est une station d'épuration, le maire Monsieur Fallou SYLLA a exprimé les préoccupations des populations. « On a toujours parlé de "Mbour à l'égout" et cela s'est dessiné avec l'ONAS. Il y a les quartiers alentours de la station qui sont y sont branchés directement et les autres qui ne le sont pas encore. Ils sont dans des réseaux individuels et à moindre coût. Il y en a d'autres qui n'ont même pas ces réseaux », a dit le maire. Qui dit saisir l'occasion de la visite pour exprimer au DG, les doléances des populations qui n'ont pas encore accès à l'assainissement, à ces installations. M. SYLLA qui a renseigné que plusieurs localités de la ville ne disposent pas encore de programme d'assainissement de se réjouir de la perspective de voir continuer les

implantations des réseaux individuels et du réseau collectif parce qu'ils ont un certain nombre de kilomètres à faire. Aussi, le Maire veut une exploitation plus large des ouvrages construits en particulier, « le centre d'épuration où il y a beaucoup d'hectares inexploités. On est en train de voir avec l'ONAS si on peut signer des contrats individuels avec des agriculteurs qui vont exploiter le périmètre », a dit Fallou SYLLA. Pour la grande station d'épuration, le DG a reconnu qu'il y a toujours la problématique de la réutilisation de ces eaux usées. Avant de souligner qu'à ce niveau, « on a convenu avec le Maire d'un projet intégré à travers notre protocole d'accord qui sera signé pour permettre la réutilisation de ces eaux usées ».

Aussi, Dr MBAYE de faire noter qu'au niveau de la station de traitement des boues de vidange qu'on essaie de valoriser, ses services essaient de travailler pour que la fonctionnalité de station de boue de vidange soit réelle. Dans la ville, la station de pompage est très impor-

tante en sens qu'elle draine les eaux usées au niveau de la station d'épuration. Le hic, c'est qu'elle se trouve au centre d'un quartier où l'odeur impacte les populations. Et à ce niveau, il renseigne : « on est en train de réfléchir parce que ce qui est plus urgent, c'est d'utiliser des produits pour faire de la désodorisation. Ils coûtent cher et dans d'autres perspectives, on va aussi essayer de voir avec les nouvelles technologies, comment utiliser des cheminées avec des filtres pour pouvoir prendre cela en charge ». Pour les populations qui ne bénéficient pas de réseau d'égout, le docteur MBAYE a promis de voir dans la deuxième phase du PDA de Mbour, comment avoir un financement pour les raccorder. « Nous allons travailler avec la mairie (avec l'accompagnement de l'État) pour la recherche de financement de cette deuxième phase. L'idéal est que tous les quartiers soient connectés à l'égout d'autant plus qu'il y'a déjà une station de traitement des boues de vidange », a-t-il annoncé.



D'autres ouvrages seront érigés en Mbour, une ville en pleine expansion.





Un bon système d'assainissement est un intrant pour le développement du Tourisme.

SALY-PORTUDAL

Adapter le système d'assainissement aux mutations de la ville

La particularité de la station balnéaire est qu'en plus d'être une ville touristique, elle est fortement marquée par son expansion démographique rapide. D'où de nouveaux besoins en assainissement que la station d'épuration qui date d'avant l'indépendance tente de satisfaire. Un dispositif qu'il convient de renforcer, selon le Maire de la commune qui sollicite l'appui des pouvoirs publics pour assurer un bienêtre pour les habitants et les visiteurs de la ville. « La commune n'a pas les moyens de décaisser de l'argent pour faire face aux problèmes d'assainissement. Mais ce qui était important pour nous, c'était d'avoir un outil de travail, un référentiel pour savoir quoi faire », a dit Monsieur Ousmane GUEYE. Qui annonce que son institution a ainsi commandité une étude qui évalue les besoins entre 28 et 29 milliards FCFA non sans espérer que « les autorités vont nous aider à prendre à bras-le-corps le phénomène ». La visite du DG le conforte dans cet espoir parce que selon lui, le concours de l'État et une

participation de la mairie peuvent aider à régler le problème. Avec le standing de Saly-Portudal, le maire exclut désormais toute idée que quelqu'un construise sa maison et creuse une fosse à l'intérieur pour ses besoins en assainissement. « L'assainissement n'est plus un luxe mais une nécessité. Nous allons donc cheminer ensemble avec l'ONAS, la Sapco et l'État pour fournir les efforts nécessaires qui nous permettront de doter la commune d'un réseau d'assainissement viable », a-t-il estimé.

Le Directeur général de l'ONAS de rassurer son hôte quant à une diligence dans la prise en charge de ses préoccupations. « A Saly-Portudal qui se développe, l'espace devient de plus en plus rare. C'est pourquoi l'assainissement collectif est de fait au niveau de cette commune », a souligné le Dr Ababakar Mbaye. Celui-ci estime qu'il va falloir « penser à l'expansion du réseau qui existe déjà pour que tous les quartier puissent bénéficier d'un réseau d'égout.

Pour cela, il y a un PDA d'environ 30 milliards qu'il faudra financer et pour le financement duquel nous allons nous mobiliser avec la mairie ». Il y a également la gestion des eaux pluviales qui constitue un casse-tête à Saly, en particulier au niveau du rond-point. Là, le DG a donné des instructions et une équipe va travailler « en étroite collaboration avec une équipe de la Sapco pour que ces eaux qui convergent vers cet espace puissent être drainées facilement au niveau de la mer ». Il a enfin fait valoir que la station d'épuration qui date de l'époque coloniale nécessite d'être renouvelée « parce que l'architecture qui est là est un peu dépassée de facon technologique. Il va falloir au niveau du PDA de Saly, qu'on pense à une autre station d'épuration plus moderne ». Il y a l'espace pour le faire et selon le Dr Mbaye, cela permettra, avec la recherche de financements, de prendre en charge une nouvelle station d'épuration dans la commune.



EMISSAIRE DE CAMBERENE

La partie terrestre exécutée à plus de 76%

Dans deux mois, la pose de la partie terrestre du projet de déplacement de l'émissaire de Cambérène sera terminée. Selon le Directeur des travaux de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Ousmane DIONE, le taux d'exécution est à 76%.

Les travaux d'extension de l'émissaire de Cambérène avancent à grands pas. Cet émissaire sera construit sur un linéaire de 5,2 km. Selon le Directeur des travaux de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Ousmane DIONE, ce projet de déplacement de l'émissaire qui est une sous-composante du Projet d'extension de la station d'épuration comprend une partie terrestre et une partie maritime. Il ajoute que pour la partie terrestre, les travaux sont exécutés à hauteur de 76%. « Sur 5,2 km, les 4 km ont été déjà réalisés. L'entreprise est toujours sur le terrain et le travail continue.

Nous pensons qu'au maximum d'ici deux mois la pose de la partie terrestre sera terminée », estime M. DIONE. Concernant la partie maritime, il rappelle qu'il y avait des difficultés avec l'entreprise en charge de cette partie. Finalement, la solution a été de résilier le contrat, sa part de marché. Cette partie a été confiée au Consortium d'entreprise du Sénégal (CDE) qui l'a sous-traité à une autre société. Toutefois, le Directeur des travaux de l'ONAS précise que le contrat de sous-traitance est en train d'être finalisé pour permettre à l'entreprise de démarrer rapidement les travaux de la partie maritime. « Nous attendons de cette entreprise les cautions de l'avance de démarrage pour pouvoir lui verser cette somme qui est dans nos comptes », précise-t-il.

Par ailleurs, il souligne qu'il n'y a pas eu de difficultés majeures dans la mise en œuvre du projet. Pour la phase terrestre, les populations ont adhéré à l'idée du pro-

jet. « Le travail continue correctement. Là où nous avons eu à déplacer quelque chose c'est au niveau du mur de l'hôpital Dalal Jamm, sur trois à quatre mètres. Nous n'avons pas de difficultés majeures jusqu'au moment où je vous parle », renseigne Monsieur Ousmane DIONE.

Concernant les travaux de la station d'épuration de Cambérène, Monsieur Ousmane DIONE informe qu'ils sont exécutés à hauteur de 90% y compris les équipements. « Récemment, nous avons reçu une mission de supervision de la Banque Islamique de Développement. Tous les membres de la délégation ont bien reconnu qu'au niveau de la station d'épuration, tout se passe correctement conformément aux prescriptions techniques », dit-il. A son avis, l'impact de ce projet est « immédiat » car il va permettre de résoudre le problème de la capacité de traitement de cette station qui passera de 20 000m3/jour à 90 000m3/jour.





PROJET DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES EAUX USÉES DE LA CORNICHE OUEST

Médina et Gueule-tapée bientôt départis des eaux stagnantes

Le projet de renouvellement du réseau des eaux de la Corniche Ouest prend forme à la Médina, Rebeuss et Gueuletapée. A terme, les eaux usées stagnantes seront bientôt un vieux souvenir dans ces quartiers de Dakar.

Le problème de ruissellement des eaux usées dans les quartiers de la Médina et de la Gueule-tapée sera bientôt un vieux souvenir. L'Etat du Sénégal prend à brasle-corps cette question avec le projet de renouvellement du réseau des eaux usées de la Corniche Ouest. Selon la chargée du projet, Madame Ndèye Khady Guéye SECK, par ailleurs chef de Service Études au niveau de la Direction Études et planification à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), l'objectif visé à travers ce projet est «d'améliorer significativement les réparations ponctuelles de casses de réseau et améliorer les conditions de vie et de santé de la population riveraine en favorisant l'accès durable au service public d'assainissement mais augmenter la sécurité des biens et des personnes et favoriser la création d'emplois». En effet, le projet concerne spécialement les quartiers de la Médina, de Rebeuss et de la Gueule-tapée. A Médina, informe Mme Traoré née Ndèye Khady Guéye SECK, une superficie de 187 ha sera renouvelée contre 69ha à la Gueule-tapée et 22 ha à Rebeuss. « Ensemble, nous avons 49km de réseaux à réaliser pour une durée de 18 mois. En termes d'évaluation de trajet ça équivaut à quitter Dakar pour se rendre à km50 juste pour montrer l'ampleur de ce grand projet », explique l'ingénieure hydraulicienne. Avec ce projet, 3 182 branchements seront réalisés entre la Médina et Gueuletapée et 69000m2 de chaussée et de trottoirs réfectionnés. Le choix de ces quartiers selon le chef de Service Études au niveau de la Direction Études et planification à l'Onas, s'explique par le fait que le réseau existant est vétuste et saturé car il est très ancien. « La zone de la Corniche Ouest connaît une ascension démogra-



NDEYE KHADY GUEYE SECK, Chef de service études à la Direction des Etudes et de la Planification de l'ONAS.

phique assez fulgurante et le réseau existant date des années 1960. Ce qui fait qu'il est sujet à de fréquentes casses rendant insalubre le cadre de vie. C'est pour cela que l'État du Sénégal a fait d'énormes efforts pour financer ce projet avec le soutien de la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique qui a pris en charge 80% du financement.

50% d'exécution

A son avis, ce projet est vu comme une stratégie opérationnelle afin de pérenniser les investissements futurs et réduire de manière significative le coût d'exploitation des réseaux de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). A la fin du projet, tous ces problèmes d'assainissement seront réglés à la Médina, Rebeuss et Gueule-tapée. Ce projet qui doit durer 18 mois a été exécuté à hauteur de 50%, informe Ndèye Khady Guéye Seck. Cependant, en raison de la covid-19, un léger retard a été noté dans l'exécution de ce projet d'une grande envergure pour ces quartiers riverains de la Corniche Ouest.



ACTUALITÉ DE L'ONAS

POLE URBAIN DE DIAMNIADIO

Pour un plan d'urbanisme cohérent devant accompagner la montée en puissance de la nouvelle ville

Le Pôle urbain de Diamniadio aura des ouvrages d'assainissement digne sa vocation. Le Directeur Général de l'ONAS et les techniciens de cet établissement ont levé le voile sur le paquet d'ouvrages qui seront construits dans cette nouvelle agglomération pour un coût estimé à près de 95 milliards de francs Cfa.

La montée en puissance du Pôle urbain de Diamniadio sera accompagnée par la construction de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, du renforcement de la capacité de station entre autres. C'est ce qui est ressorti, le 8 juillet 2021, au cours d'une réunion présidée par la chargée d'affaires à la Gouvernance de Dakar, Madame Bâ. « Pour la gestion des eaux pluviales, il est prévu des stations et un système de collecte des eaux pluviales. Il y aura une exten-

sion en fonction du développement », a informé le Directeur Général de l'ONAS le docteur Ababakar Mbaye. De manière concrète, des ouvrages qui seront érigés viendront compléter le chainon manquant de la chaîne d'aménagement de cette ville déjà en pleine expansion aussi bien au plan spatial qu'au plan démographique. Déjà au Pôle Urbain, on y retrouve des sphères ministérielles, des zones d'habitation, des espaces de commerce. « Pour bénéficier d'un bon cadre de vie, le système d'assainissement liquide doit être, dès le début, bien intégré dans un cadre d'aménagement urbain adéquat prenant en compte les différents aspects de gestion des eaux pluviales et des eaux usées », a relevé le Directeur de l'ONAS pour qui le plan directeur d'assainissement de Diamniadio est élaboré pour éviter les erreurs et les manquements du passé afin de se projeter vers

« un Sénégal émergent ».

Le Plan d'urbanisme de ce plan d'urbanisme, c'est d'éviter des problèmes connus dans d'autres agglomérations où l'étalement des habitations a précédé la construction des infrastructures d'assainissement. « Diamniadio est une ville qui s'agrandit. Nous devons réfléchir sur un système cohérent afin d'avoir un aménagement urbain et intégré qui prend en compte les défis de l'assainissement », a souligné la chargée d'affaires à la gouvernance de Dakar.

De surcroît, le système d'assainissement est perçu comme cette volonté des autorités de soutenir la montée en puissance d'une commune vieille d'une vingtaine d'années. « Cet atelier est important pour notre commune parce nous aurons un système d'assainissement digne », a apprécié le Maire de Diamniadio, Monsieur Mamadou Moulaye GUEYE.





ACTUALITÉ DE L'ONAS

LES JOURNALISTES À L'ÉCOLE DE L'ASSAINISSEMENT

Les missions et engagements de l'ONAS expliqués à des acteurs des médias

L'ONAS, en partenariat avec les journalistes spécialisés en assainissement, a organisé un atelier de formation sur les enjeux de l'assainissement. Au cours de cette rencontre, Monsieur Kader KONATE, le Directeur des Etudes et de la Planification de l'ONAS, est revenu sur les missions et les engagements assignés à la structure.

Depuis 2005, la politique de développement du secteur de l'Eau et de l'Assainissement au Sénégal est rythmée par les agendas et stratégies internationaux, régionaux et nationaux. Définie par le Chef de l'Etat, Monsieur Macky SALL, à travers le Plan Sénégal émergent (PSE) se fonde sur une vision ambitieuse qui résume comme suit : « Une eau abondante de qualité pour tous, partout et pour tous les usages, dans un cadre de vie durablement assaini, pour un Sénégal émergent ». Le PSE, faut-il le rappeler, s'articule autour de trois axes stratégiques à savoir la transformation structurelle de l'économique et de la croissance, le capital humain, protection sociale et développement durable et la gouvernance, institutions, paix et sécurité.

D'après Monsieur Kader KONATE, le Directeur des études et de la planification de l'ONAS, le sous-secteur de l'Assainissement figure en bonne place dans l'axe 2 du Programme d'action prioritaire du PSE (Capital humain, protection sociale et développement durable) qui vise à améliorer les conditions de vie des populations et à lutter contre les inégalités à travers « un meilleur équilibre dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, entre le milieu rural et le milieu urbain ». Il s'exprimait, le 23 juin 2021, au cours d'un atelier de formation des journalistes sur les enjeux de l'assainissement. Cette rencontre avait pour objectif d'éduquer les médias à la protection de l'environnement à travers l'assainissement.

Pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) a adopté sa Lettre de Politique Sectorielle (LPSD) 2016-2025. De son côté, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal a élaboré un Plan Stratégique de Développement (2019-2021) adossé à des cadres légal, institutionnel, économique et juridique et réglementaire. Sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, l'ONAS est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, d'améliorer le cadre de vie et de protéger l'environnement

Monsieur Kader KONATE précise que c'est à ce titre que l'Office a signé un contrat de performance avec l'Etat du Sénégal. Cette clause fixe les objectifs de l'ONAS dans l'accomplissement de ses missions pour une durée de trois ans (1er janvier 2019-31 décembre 2021) notamment l'augmentation du taux d'accès à un assainissement adéquat à l'horizon, le développement du service de l'assainissement par le respect de l'environnement, l'amé-



Le Directeur de l'Exploitation de l'ONAS, Monsieur Pèdre SY remettant une attestation à une journaliste ayant bénéficié d'une formation organisée par l'ONAS.

lioration du cadre de vie par le renforcement du taux de traitement et du taux de dépollution à l'horizon 2021, l'amélioration de l'exploitation des ouvrages d'assainissement en vue de la réduction des nuisances, la satisfaction des usagers et la continuité du service. Parmi, entre autres les missions de l'Office, figurent la mise en place d'un environnement de développement des compétences couplé à un cadre de gestion des Performances et des Carrières (GPEC) et améliorer la santé en milieu de travail, le suivi des ressources matérielles, l'optimisation des ressources financières et l'implication réelle des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes d'assainissement.

ENGAGEMENTS DE L'ETAT

Pour ce faire, l'Etat a pris un certain nombre d'engagements notamment la mise à la disposition de l'ONAS des ressources financières nécessaires à l'amélioration de la qualité du service ainsi qu'au développement de l'accès à l'assainissement. Il compte également favoriser toute mesure d'ordre administratif, organisationnel et/ou juridique facilitant l'accomplissement des missions confiées à l'ONAS : les Planifications et stratégies, la Programmation investissement, la Recherche de financement, le suivi du modèle financier et le suivi et évaluation et capitalisation et la Veille réglementaire.



ACTUALITÉ DE L'ONAS

ASSAINISSEMENT

Des journalistes spécialistes du secteur mieux outillé

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a organisé, le 23 juin 2021, un atelier de formation des journalistes sur le thème, « Communication et enjeux de l'assainissement ». Près de trente acteurs des médias ont été sensibilisés sur le traitement de l'information dans le domaine de l'Assainissement mais aussi sur les projets de l'ONAS en cours.

Mieux outiller les journalistes qui s'activent dans le domaine de l'assainissement. C'était l'objectif de l'atelier de formation de la presse organisé par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), le 23 juin 2021, autour du thème, « Communication et enjeux de l'assainissement ». Près de 30 journalistes ont été sensibilisés sur les thématiques de l'assainissement et les projets en cours. Monsieur Ibrahima BAKHOUM, journaliste-formateur, a fait une présentation sur « L'assainissement et développement : place de la prévention et responsabilité des partenaires dans la protection de l'environnement » et sur « Enjeux de la couverture médiatique dans

la promotion de l'assainissement ». Moustapha SENE, journaliste-formateur au CESTI et environnementaliste, a abordé la thématique : « Quelle posture professionnelle face aux questions liées à l'assainissement ?». Au cours des échanges, ces formateurs chevronnés ont prodigué des conseils aux jeunes journalistes pour leur permettre de mieux aborder les thématiques liées à l'assainissement dans leurs rédactions respectives.

A la fin de la formation, des recommandations ont été formulées principalement sur les possibilités de collaboration. Les journalistes bénéficiaires de la formation ont recu aussi des attestations de la part des autorités de l'ONAS. Présent à l'ouverture ainsi qu'à la clôture de l'atelier, le Directeur général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), structure créée en 1996, le Docteur Ababakar MBAYE, s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui permettra, à son avis, de mieux sensibiliser les journalistes sur le travail de ladite structure. Pour Monsieur MBAYE, la formation est « une étape très importante dans la collaboration entre l'ONAS et la

presse ». Les termes de l'assainissement étant techniques avec « un langage métier » utilisé par les techniciens de l'assainissement, le Directeur Général de l'ONAS estime que le renforcement de capacité des journalistes permettra de les familiariser avec ce que fait l'ONAS. Ces derniers sauront aussi mieux vulgariser les réalisations de l'ONAS, poser un débat important dans ce secteur considéré comme prioritaire pour le Président de la République, Monsieur Macky SALL.

Les journalistes pourront aussi s'engager dans l'information pour le changement de comportement des populations. Des images projetées par les responsables de l'ONAS montrent qu'avec le curage des canalisations, lors des opérations pré-hivernages, des tonnes de matières solides sont introduites dans le réseau, ce qui impacte le fonctionnement des ouvrages d'assainissement en obstruant le passage des eaux. Les branchements clandestins et les empiétements du réseau sont aussi d'autres difficultés auxquelles sont confrontés les agents de l'ONAS au quotidien.







Le renouvellement du réseau vétuste de Dakar est dans une phase active.

DAKAR

Bientôt le renouvellement du Réseau d'assainissement

D'ici 30 mois, le Réseau d'assainissement de Dakar sera renouvelé. Le Directeur des Etudes et de la Planification de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), Kader KONATE, en a fait l'annonce lors de l'atelier de formation dédié aux journalistes spécialistes de l'assainissement portant sur le thème : « Communication et enjeux de l'assainissement ». Selon lui, le besoin de renouvellement du Réseau d'assainissement de Dakar, vieux de 70 ans dans certains quartiers de la capitale, est de 300 kilomètres compte non tenu du collecteur Hann-Fann. C'est dans ce cadre qu'un Projet a été élaboré et concerne les communes de Médina

Gueule-Tapée-Colobane pour remplacer plus de 40 kilomètres de réseaux avec des conduites Pvc plus résistantes. De nombreuses casses ont été constatées sur le réseau ces dernières années. En 2018, on a dénombré 285 casses contre 349 casses en 2019 et 529 casses en 2020. Pour le Directeur de l'Exploitation et du Contrôle de l'ONAS, Pèdre SY, ces casses sont plus importantes dans les anciens quartiers de Dakar comme Fass-Gueule Tapée, Hlm, Plateau, Médina, Grand-Dakar, Sicap-Liberté. La raison est que ces réseaux sont faits en amiante-ciment, une matière qui n'est plus utilisée du fait de son manque de résistance.

Le défi du financement

Dans une présentation de l'ONAS faite par le Directeur commercial et de la Communication, Bassirou SOW, il est ressorti que la structure est confrontée à une lancinante question du financement. La Redevance-Assainissement représente 90% des ressources de financement de la structure. Cette redevance est prélevée sur la consommation d'eau des usagers qui utilisent les services d'assainissement. D'après le Directeur Commercial et de la Communication de l'ONAS, Bassirou SOW, seuls 6,240 milliards FCfa de redevance ont été encaissés en 2020. Cela ne couvre que 51% des charges de l'ONAS en termes d'investissement pour l'assainissement car ladite redevance est rarement recouvrée entièrement. Le paiement de la redevance assainissement se fait par l'usager en fonction de sa consommation en eau. Toutefois, faudra-t-il le préciser, que cette redevance n'est payée que dans les zones ayant un réseau d'assainissement.



19 projets en cours pour un portefeuille de 214 milliards FCfa

Actuellement, l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) est en train d'exécuter 19 projets en cours pour un portefeuille de 214 milliards de francs Cfa. Parmi ces projets, il y a le Programme d'assainissement de dix villes du pays, la réhabilitation du collecteur Hann-Fann, le Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI) 2012-2022, les travaux d'extension de l'émissaire de Cambérène, la dépollution de la baie de Hann, etc.

Selon le Directeur des Etudes et de la Planification, Kader KONATE, malgré ce défi de financement, l'ONAS compte atteindre ses objectifs avec l'appui de l'Etat. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est de 73% et de 54% en milieu rural au Sénégal (2020). Ainsi, un contrat de performance a été signé entre l'ONAS et l'Etat, rappelle le Directeur des Etudes et de la planification de l'ONAS, Kader KONATE. Avec ce contrat, l'ONAS s'engage à améliorer l'accès à l'assainissement en impliquant les populations et l'Etat à mettre des ressources financières à la disposition de la structure etc.

Par ailleurs, l'ONAS dispose de 20 centres d'exploitation d'ouvrages Eaux Usées et Eaux Pluviales. Il s'agit, entre autres, de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Saint Louis, Richard-Toll, Dagana, Podor, Louga, Kaolack, Thiès, Mbour, Saly, Tivaouane, Joal-Fadiouth, Diourbel, Mbacké, Matam, Fatick et de Ziguinchor.

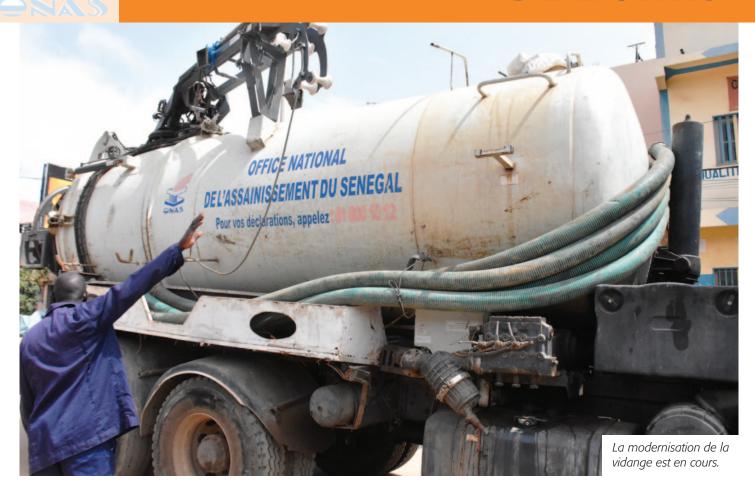
OPERATIONS PRE-HIVERNAGE

Les assurances de l'ONAS

En direction de l'hivernage l'ONAS a bien huilé son dispositif d'opérations pré-hivernage. Le Directeur de l'Exploitation et du Contrôle de l'ONAS, Monsieur Pèdre SY, a précisé que pour la gestion des eaux pluviales, il y a 25 stations de pompage à Dakar. Pour le département de Guédiawaye, l'ONAS dispose de neuf stations de pompage avec un réseau connecté qui permet d'acheminer les eaux en mer. Pikine a aussi son réseau interconnecté. Rufisque a son réseau et une station de pompage pour gérer les eaux pluviales. L'essentiel de ces ouvrages sont réalisés dans le cadre du Programme décennal de lutte contre les inondations.



D'autres Sénégalais auront accès aux services de l'assainissement dans les années.



UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE

250 vidangeurs formés à «MA VIDANGE »

L'application mobile "Ma Vidange" qui est en train de révolutionner l'assainissement autonome a fait l'objet d'une formation chez les vidangeurs de Dakar, ce 10 juin 2021. A terme, l'Office National de l'Assainissement Autonome (ONAS) compte former 250 propriétaires de camions de vidange dans le pays.

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) par le biais de la Direction de l'Assainissement Autonome a lancé, le 10 juin, à parti du Centre International du Commerce extérieur du Sénégal (CICES), la formation pour les vidangeurs sur l'application « Ma Vidange ». Cela permettra de mieux prendre en charge l'assainissement autonome. L'application « Ma Vidange » permet aux usagers de faire des demandes de vidange. Grâce à cette application, les vidangeurs et l'ONAS ont un outil de gestion et de suivi des demandes de vidanges pour une meilleure prise en charge des préoccupations des

populations grâce au téléphone. La formation cible les propriétaires de camions de vidange. Après Dakar, les autres régions du Sénégal en bénéficieront. Au sortir de cette formation, 250 vidangeurs soit le nombre du parc de camions de boue de vidange au Sénégal seront touchés, selon le Directeur de l'Assainissement autonome, Mouhamadou GUEYE. Ce dernier représentant le Directeur général de l'ONAS, Dr Ababacar MBAYE, au lancement de la formation, a affirmé que c'est avec le soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates que l'Etat du Sénégal a mis en place, en 2012, un vaste programme de gestion des boues de vidanges pour améliorer le cadre de vie des habitants à faibles revenus des zones périurbaines de Pikine et Guédiawaye. Monsieur Mouhamadou GUEYE, Directeur de l'Assainissement autonome, a poursuivi que depuis le démarrage de ce projet de gestion des boues de vidanges, il y a eu beaucoup de résultats. Parmi les résultats, il y a la délégation au secteur privé des 09

stations de traitement des boues de vidanges (STBD), la réalisation d'édicules publics avec les technologies d'assainissement innovant (TAI), l'installation d'un omni-processeur et l'omni-digesteur (omni-ingestor) pour la valorisation des sous-produits de l'assainissement.

Le Directeur de l'Assainissement autonome indique que la sensibilisation des vidangeurs leur permettra de mieux gérer, avec l'application « Ma Vidange », le dispatching des demandes émises par les usagers, la planification des vidanges, les statistiques, les analyses et l'exploitation des données, le contrôle de la tracabilité, la gestion des demandes de branchement et des signalements etc. Le chef du département assainissement autonome de l'ONAS, Monsieur Moussa NDIAYE a appuyé ces propos en confiant que les vidangeurs seront mieux outillés pour faire correctement leur travail après cette journée de formation. La formation s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'association des vidangeurs du Sénégal.



THIFS

Les opérateurs réclament un site de vidange

Les camions de vidange éprouvent d'énormes difficultés à se départir des eaux usées récupérées des maisons à Thiès. Ils n'ont aucun site de déversement encore moins une station d'épuration.

Le Chef de la Brigade régionale de l'hygiène de Thiès, le capitaine Idrissa NDIAYE, a sensibilisé les vidangeurs de la capitale du rail sur les difficultés dans la gestion des eaux usées « qui est aussi un enjeu de santé publique ».

Las d'être traqués tous les jours par les Services d'hygiène et ceux des Eaux et Forêts, les chauffeurs de camions de vidange ont tenu, le 31 mai 2021, un point de presse pour crier leur ras-le-bol. « Nous sommes indésirables partout. Notre principal souci, c'est d'avoir un site où déverser les eaux usées que nous collectons dans des maisons », regrette Monsieur Jean François NDIAYE, leur porte-parole. Selon lui, les amendes qui leur sont appliquées sont très lourdes. « Le service d'hygiène nous fait payer des amendes de 200. 000 FCfa ou même parfois de 500.

000 FCfa. Nous en avons vraiment assez. Nous sommes fatigués. Nous passons notre temps à fuir alors que nous ne faisons que notre travail. Dans ces conditions, mieux vaut garer les véhicules de vidange pour aller faire autre chose », ajoute-t-il, amèrement. Ces vidangeurs disent avoir déjà identifié un site sur la route de Mont-Rolland. « Mais on nous dit que ce site se trouve dans la forêt classée. Il est temps que Thiès dispose d'une station d'épuration. Nous sommes prêts à payer. Mais avec des coûts de service qui varient entre 20.000 et 25.000 FCfa, il est impossible d'aller jusqu'à Tivaouane pour déverser. Les populations ne peuvent pas payer le prix que cela nécessite c'est-àdire entre 50.000 et 60.000 FCfa », explique M. NDIAYE.

Selon le capitaine Monsieur Idrissa NDIAYE, ces eaux contiennent beaucoup de germes qui peuvent nuire à la santé humaine. « Nous allons essayer de régler les difficultés qui se posent à leur niveau. Elles sont de plusieurs ordres. D'abord il faut savoir que la mauvaise gestion de ces eaux usées revêt un caractère délictuel.

prévu par le Code de l'hygiène. Il s'agit d'amendes forfaitaires extrêmement lourdes allant de 200. 000 FCfa à 2. 000 000 de FCfa et d'une peine d'emprisonnement de 2 mois à 2 ans », a-t-il d'emblée clarifié. Selon le capitaine NDIAYE, Thiès ne dispose pas encore d'une station de traitement des boues de vidange. « Celle qui se trouve à Keur Saïb Ndove est une station d'épuration des eaux usées, donc destinée au réseau des eaux usées mais pas aux produits issus des fosses septiques. Avec la station de Tivaouane, le problème qui se pose, c'est la distance. C'est pourquoi dans la ville de Thiès, il y a beaucoup de difficultés pour gérer les produits de vidange des fosses septiques », a-t-il fait savoir. Toutefois, il est à noter que le nouveau plan directeur d'assainissement (PDA) de Thiès présenté par l'Onas vient d'être validé par l'autorité administrative en présence de tous les acteurs du secteur ; il prévoit au profit des vidangeurs de Thiès, la réalisation d'une station de traitement de boues de vidange à l'intérieur de la station d'épuration de Keur Saib Ndoye.





LOÏC FAUCHON, PRESIDENT DU CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

« Le Forum de Dakar sera un tournant »

Du 21 au 26 mars 2022, Dakar va abriter le 9ème Forum Mondial de l'eau coorganisé par le gouvernement du Sénégal et le Conseil mondial de l'eau. Le Président de cet organisme, Loïc FAUCHON, qui a séjourné à Dakar durant cette période, est revenu sur les préparatifs et les enjeux de cette édition qui, selon lui, va marquer un tournant dans l'histoire de l'eau.

Dans la deuxième quinzaine du mois de mars 2022, Dakar abritera le 9ème Forum mondial de l'Eau. Cette rencontre qui devait se tenir en 2021, a été repoussée d'une année à cause de la Covid-19. Ce report est finalement considéré comme un mal pour bien, si l'on en croit Loïc FAU-CHON, Président du Conseil mondial de l'Eau, organisme fondateur et co-organisateur de cet événement planétaire en collaboration avec le Sénégal. « Au départ, nous avons vécu le report comme une contrainte mais finalement cela s'est révélé comme une opportunité car cela nous a donné plus de temps en nous permettant d'élargir le champ de nos réflexions, d'inviter plus de participants, de travailler plus en profondeur », précise-til, le 4 juin 2021, lors d'une rencontre avec une partie de la presse sénégalaise.

Première rencontre du genre à se tenir en Afrique subsaharienne, le Forum de Dakar cherchera à identifier, promouvoir et mettre en œuvre des solutions et des actions concrètes pour l'eau et l'assainissement de manière intégrée. Pour Loïc FAU-CHON, il y a urgence à vite trouver des solutions. « Partout dans le monde, l'eau est en danger, en souffrance par la faute de l'homme. Nous devons être conscients de notre responsabilité. Il y a des crises de l'eau partout dans le monde », alerte-til. Et le phénomène ne touche pas que les pays à faibles revenus, des puissances économiques comme les Etats-Unis singulièrement la Californie (l'Etat le plus riche des USA), vit une crise aiguë de l'eau, à en croire le Président du CME. « Cet Etat n'a plus d'eau. Il est en déshérence hydrique parce que depuis un siècle, l'homme a abusé de l'eau, de son pouvoir sur l'eau, en multipliant les usages concurrentiels sans se soucier de voir que



les nappes phréatiques s'enfonçaient, que les fleuves s'asséchaient non pas à cause du dérèglement climatique mais à cause de la démographie, de l'urbanisation sauvage, des pollutions que cela a créées, à cause de l'élévation du niveau de vie. L'exemple de la Californie doit nous faire prendre conscience que les problèmes ne sont pas que chez-soi », rappelle Loïc FAUCHON.

Face à cette situation, les organisateurs veulent faire en sorte que le Forum de Dakar marque un tournant dans l'histoire de l'eau. « Nous voudrions qu'on dise qu'il y avait un avant-Dakar et un après-Dakar. C'est pourquoi nous l'avons appelé le Forum des réponses. Donc notre ambition c'est d'apporter aux populations

du monde les réponses et solutions qu'elles attendent », soutient-il. Depuis que la candidature du Sénégal a été approuvée, plus de 800 organisations internationales et sénégalaises de 180 pays travaillent à la préparation de ce Forum qui va accueillir pas moins de 15.000 participants directs et un grand nombre de visiteurs ainsi que plusieurs leaders politiques. Ce « gigantesque barnum » comme le qualifie Loïc FAUCHON, sera notamment marqué par un Sommet des Chefs d'Etat et d'intenses réflexions autour de quatre thématiques : Sécurité de l'eau et sécurité sanitaire ; coopération internationale ; l'eau pour le développement rural; innovations pour l'eau dans les années à venir.



Le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL, lors de l'inauguration de la troisième usine de production d'eau de Keur Momar Sarr (KMS3).

« Le Sénégal a bien fait de diversifier ses sources d'eau »

« On ne met pas tous ses œufs dans le même panier ». C'est la réponse imagée que Loïc FAUCHON à apporter à la question sur la pertinence du projet de dessalement de l'eau de mer dans lequel le Sénégal s'est engagé. « Le Sénégal a bien fait de se lancer dans cette technologie. C'est une sage décision », penset-il. Rappelant que tous les pays du monde ont à faire face à la croissance démographique, à l'urbanisation, à un exode rural et la création de pollution, ne pas anticiper serait un manque de vision, semble-t-il dire. « Etant donné que gouverner c'est prévaloir, la gestion de l'eau se regarde 30 à 50 ans à l'avance. Plus on peut diversifier les ressources en eau, mieux c'est », indique-t-il. Loïc FAU-CHON de préciser que le dessalement est une technologie relativement nouvelle

qui s'est « incroyablement démocratisée » pour la bonne et simple raison que la méthode de fabrication a changée. « On est passé à l'osmose inverse et cela a fait dégringoler les prix. Du coup, le m3 est passé de 10 dollars à moins de 1 dollar le m3. Ce qui fait que nous recensons plus de 70 pays qui ont soit des unités de dessalement en marche soit en cours de construction. Il y a aussi la révolution de la transformation des eaux usées en eau potable qui, un jour ou l'autre touchera le Sénégal », a prédit le spécialiste.

L'eau est aujourd'hui un élément géostratégique aussi bien au plan national qu'international. Ce gérant quasiment systématiquement par bassins locaux ou internationaux transfrontaliers, elle nourrit cependant de vives tensions autour de quelques fleuves internationaux.

Les conflits entre l'Egypte et l'Ethiopie à propos du Barrage de la renaissance sur le Nil, entre la Turquie et la Syrie concernant les eaux du Tigre et de l'Euphrate, entre le Pakistan et l'Inde autour du Mékong...en sont quelques illustrations. Par contre, il y a deux modèles de gestion que Loïc FAUCHON a magnifiés : l'OMVS et l'OMVG. « Le Sénégal a, en la matière une expérience qui est connue et intéresse le monde à travers ces deux organisations. C'est une référence aujourd'hui dans le monde. Quand on voit ce qui se passe dans le bassin du Nil et ailleurs, les résultats du Sénégal et des pays transfrontaliers sont un exemple de capacité à dialoguer et de gérer l'eau de manière collégiale », se félicite le Président du Conseil mondial de l'eau.



JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Directeur général de l'ONAS, parrain de la célébration organisée par l'IST

Lors de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le samedi 05 juin à l'Ucad, l'Institut des Sciences de l'Environnement (Ise), a choisi comme parrain le Directeur général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Dr Ababakar MBAYE.

L'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) a célébré la journée mondiale de l'environnement, ce 05 juin 2021, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) autour du thème. « Restauration des écosystèmes : quels enjeux, défis et perspectives pour le Sénégal ». Pour cette année, le Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) a été choisi comme parrain de la journée (la marraine étant Sarah Daniel DIENG BASSENE). Le parrain, Dr Ababakar MBAYE, Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), ancien de l'Ise, a insisté sur la relation entre le traitement des eaux usées et la protection de l'environnement. Le Dr Ababakar MBAYE a fait noter qu'une bonne méthode de traitement des eaux usées favorisant leur réutilisation garantie

la protection de l'environnement. Il a invité les étudiants de l'Ise et les chercheurs à s'intéresser au cycle des eaux usées et pluviales pour relever les défis de la protection de l'environnement. Il a profité de la rencontre pour appeler tous les acteurs à s'engager dans la protection des ouvrages d'assainissement qui concernent tout le monde.

Lors de la même rencontre, les participants ont demandé l'utilisation des métraditionnelles préservation de l'écosystème. D'après les statistiques, il est constaté une dégradation de plus en plus importante des écosystèmes avec 2 millions d'hectares de forêts qui disparaissent chaque année en Afrique. Cela a des conséquences sur l'homme avec l'apparition de maladies d'origine animale (Ebola, Coronavirus...) du fait du rétrécissement de la frontière entre l'humain et les animaux, souligne Aida NDIEGUENE, Coordonnatrice du Comité d'organisation de la journée mondiale de l'environnement à l'Institut des Sciences de l'Environnement (Ise). Ainsi, il est urgent de restaurer les écosystèmes pour apaiser l'atmosphère. Pour ce faire, Masse LO, diplômé de l'Ise et ancien secrétaire exécutif de Enda-Tiers monde a proposé de retourner à nos éco-cultures ou méthodes traditionnelles de restauration de l'environnement. A titre d'exemple, il a souligné qu'en pays Diola, à chaque naissance, on plantait 15 palmiers pour permettre au nouveau-né d'avoir le droit de couper 10 branches de palmiers pour construire sa case à son mariage. Ceci était une manière de participer à la préservation de l'environnement. M. LO constate pour le regretter qu'au Sénégal, les dernières forêts sont en train de disparaitre d'où l'urgence d'agir. Cet avis est partagé par le Directeur de l'ISE, le Professeur Bienvenu SAMBOU, qui a proposé aux autorités de partir de nos valeurs traditionnelles pour établir des programmes de préservation de l'environnement. Appuyant ce point de vue, le président de la Commission Environnement, Ressources naturelles et industries extractives du Haut Conseil des collectivités Territoriales (HCCT) et Maire de Bonconto (Vélingara), Chérif Habibou AIDARA, est revenu sur l'importance du savoir-faire local et la nécessaire collaboration avec les collectivités pour mieux préserver l'environnement.



Les enjeux des changements climatiques ont été au centre de la réflexion lors de la journée mondiale de l'Environnement organisée par l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE).



PREMIÈRE DAME DE LA SIERRA LÉONE

Mme Fatima Maada BIO, nouvelle Ambassadrice pour l'Afrique pour l'hygiène et l'assainissement

Le 2 juin 2021, Mme Fatima Maada BIO, Première dame de la République de Sierra Léone a été désignée ambassadrice chargée des questions d'assainissement et d'hygiène pour l'Afrique.

La Première Dame de la Sierra Léone est la nouvelle ambassadrice chargée des questions d'assainissement et d'hygiène pour l'Afrique. Mme Fatima Maada BIO a été désignée par le Conseil des ministres africains en charge de l'Eau (AMCOW). Désormais, la Première Dame a pour mission de piloter et de conduire les programmes de sensibilisation visant à améliorer les politiques et les pratiques. Décrite comme une « panafricaniste passionnée » des questions de développement qui touchent le continent, elle a comme objectif de « promouvoir l'accès à l'assainissement et à l'hygiène dans le continent africain ». La Première Dame s'active beaucoup dans les questions d'hygiène. Récemment, renseigne le document Mme Fatima Maada BIO a lancé la campagne « Hands off ours girls » pour

sensibiliser le monde sur la nécessité de réduire les mariages précoces et les viols en Afrique. « L'hygiène et l'assainissement sont des questions essentielles voire fondamentales. J'accepte cette nomination pour servir la Sierra Leone et l'Afrique en qualité d'ambassadrice de l'assainissement et de l'hygiène. Je ne travaillerai pas seulement avec un pays, mais avec l'Afrique tout entière et je compte sur le soutien de mon époux pour mener à bien cette nouvelle mission », a réagi la Première dame de la Sierra Leone.





Une visite de stand par le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM, lors du 9ème Forum de l'Association Africaine de l'Eau (AAE).

ECHOS DE L'AAE:

- 87ème assises du CST: L'Association africaine de l'Eau (AAE) a tenu avec succès et virtuel, les 87èmes assises de son Conseil scientifique et technique (Cst) du 26 au 28 juillet 2021, sous le parrainage du comité AAE Sénégal et de l'ONAS. Le thème général a porté sur la : Sécurité de l'Eau pour la Paix et le Développement en Afrique : quelles contributions de l'AAE et ses partenaires pour améliorer la croissance. Les journées portes ouvertes (JPO) quant à elles, ont eu pour thématique : Innovation et développement technologique pour la sécurité.
- Report du congrès: Le 21ème Congrès International et Exposition de l'AAE est reporté au mois de février 2023. Le Comité de Direction de l'AAE, réuni ce jour 5 août 2021, vient de procéder à un nouveau report du 21ème Congrès International et Exposition de l'AAE. Il se tiendra finalement en Février 2023 toujours en Guinée Conakry, sous l'égide de la SEG (Société des Eaux

de Guinée). Initialement prévu pour le mois de février 2022, le congrès avait déjà été reporté au mois de juillet 2022, après que le 9ème Forum Mondial de l'Eau, dans lequel l'AAE joue un rôle capital ait été reporté à mars 2022, soit 1 mois après la date initiale de la tenue du Congrès de l'AAE. Ce nouveau report du 21ème Congrès International et Exposition de l'AAE, de juillet 2022 à février 2023, a été apprécié par le Comité Local d'Organisation à cause d'abord de la saison qui ne se prête pas à de tels événements (longue saison pluvieuse de juillet à octobre) mais aussi à cause de la crise sanitaire liée à la Covid 19 qui perdure. Tous espèrent une amélioration de la situation sanitaire, rendant faciles et possibles, les déplacements en 2023. Toutefois, sur demande du Comité de Direction, un Congrès Digital de l'AAE sera organisé en ligne au mois de juillet 2022



Certificat

Certificate

N° 2018/79192.3

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par : AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SÉNÉGAL (ONAS)

pour les activités suivantes : for the following activities:

RÉALISATION D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET DE TRAVAUX DE RACCORDEMENT. COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES URBAINES.

CONSTRUCTION OF SEWERAGE WORKS AND EXECUTION OF CONNECTION WORKS.

COLLECTION AND TREATMENT OF URBAN WASTE WATER.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par : has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001: 2015

et est déployé sur les sites suivants : and is developed on the following locations:

ONAS Direction Générale, Route du Front de Terre, Cité TP SOM villa n°4 Hann, Dakar, SENEGAL

ONAS Direction de l'Exploitation : Route de Cambérène Dakar, SENEGAL

ONAS Niayes-SHS, Hysme de Pikine – Cité des Enseignants Guédiawaye, Dakar, SENEGAL

Service de RUFISQUE: Cité millionnaire route des HLM Villa n°35 Rufisque, SENEGAL

Service Régional de THIES, Quartier 10eme lot n° 463, Thies, SENEGAL

Service Régional de Diourbel, Route de Touba, Diourbel, SENEGAL

Service Régional de Kaolack, Centre de Kaolack, Kaolock, SENEGAL

Service Régional de LOUGA, Boulevard Abdou DIOUF, Louga, SENEGAL Service NORD, SAINT LOUIS – RICHARD TOLL - Matam, SENEGAL

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2021-04-21

Jusqu'au until

2024-03-23





Julien NIZRI

<u>Directeur Général d'AFNOR Certification</u> *Managing Director of AFNOR Certification*

Seul is certificat electronique, consultative sur <u>www.afroc.org.</u> flat for en temps retel de la certification del l'organitame. The electronic certificate only, avaitable et <u>www.afroc.org</u> attests in real-time that the company is certified. Accreditation COFRAC or 1-0001, certification de Systèmes de variables on <u>www.cofrac.fr.</u>

OOFRAC accreditation n°+0001, Management Systems Certification, Scope available on <u>www.cofrac.fr.</u>

AFAC et use maximum deboorte. AFAC at a mentioned instrument or CERTIT FORGE, 307-01030

